

En ce qui concerne mes observations de vendredi soir j'ai déclaré, comme les circonstances me justifiaient de le faire, que le gouvernement n'a pas l'intention de lancer d'importants programmes de dépenses. Je ne pense pas que cela contredise en quoi que ce soit certaines affirmations qui figuraient dans la question du député.

● (1425)

#### LE RETARD DANS L'INDEXATION DES PAIEMENTS

**L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame le Président, dans cette déclaration qu'il a faite au cours de la fin de semaine, le ministre a aussi dit que malgré qu'on ne prévoyait pas l'instauration de nouveaux programmes de développement sociaux on indexerait régulièrement ceux qui sont actuellement en place pour leur garder la même valeur. Le ministre maintient toujours que ces avantages sont entièrement indexés. Étant donné que l'indexation se fait toujours en retard, que l'augmentation reçue en juillet n'est établie qu'après la hausse des prix du mois d'avril et que ce sont les plus défavorisés qui en ont le plus besoin, le gouvernement ne pourrait-il pas prendre certaines mesures d'urgence à ce propos, même si cela devait entraîner le remaniement du régime d'indexation?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je rappelle au député que dans ce même discours où j'ai parlé des fonds que le gouvernement affecte dans son programme de dépenses qui s'étend sur plusieurs années j'ai dit que nous avions l'intention d'augmenter l'enveloppe du développement social de plusieurs milliards de dollars—non pas un milliard mais plusieurs milliards de dollars—afin que ces montants ne diminuent pas d'une année à l'autre. Les sommes affectées aux programmes de développement social ne restent pas au même niveau mais augmentent de façon appréciable. Il me semble que cela démontre encore une fois que le gouvernement se soucie de venir en aide à ceux qui sont le plus dans le besoin.

Pour ce qui est de l'indexation, nous en avons déjà débattu au cours de la période des questions. Je trouve que l'ajustement du coefficient d'indexation ne peut tellement avantager les personnes qui se trouvent dans les catégories que le député a mentionnées parce qu'en fait ces groupes sont tout à fait protégés contre les hausses du coût de la vie. Je pense que des études le démontreront.

**M. Knowles:** Madame le Président, c'est là un mythe auquel personne ne croit sauf le ministre des Finances. Les gens visés par l'indexation traînent toujours de l'arrière.

#### LES PENSIONS VERSÉES AUX FEMMES

**L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre ne voit-il pas que ces dollars supplémentaires qu'on affectera aux programmes de développement social ne représentent dans l'ensemble qu'une fraction de moins en moins importante de l'ensemble des dépenses du gouvernement. De plus, se rend-il compte que 61 p. 100 des femmes du Canada qui reçoivent des pensions vivent en deçà du seuil de la pauvreté, dans la déchéance? Étant donné que le gouvernement jure sans cesse que les ministres se soucient du bien-être des gens, pourquoi n'agissent-ils pas maintenant—et non pas dans trois ans, par exemple à l'approche d'élections—pour venir en aide

#### Questions orales

aux Canadiennes, celles notamment dont l'âge se situe entre 55 et 65 ans?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je trouve que le député est mal venu de demander au gouvernement d'agir dans trois ans . . .

**M. Knowles:** Agissez maintenant.

**M. MacEachen:** . . . pour aider les Canadiennes qui sont dans le besoin, comme si celui-ci n'avait rien fait au cours de la présente session de la législature. Je me souviens que c'est le chef de son propre parti qui, au cours de la dernière campagne électorale, a parlé d'accroître le supplément de revenu garanti. Jusque-là, le chef du Parti conservateur n'en avait rien dit. Jusque-là, le chef du Nouveau parti démocratique n'en avait rien dit non plus.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. MacEachen:** Le chef du Nouveau parti démocratique n'en avait rien dit non plus jusqu'à ce moment précis de la campagne. Mais lorsque le premier ministre a promis de la hausser, le chef du Nouveau parti démocratique s'est non seulement dit d'accord, mais il a encore cherché à renchérir, comme il en a l'habitude.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

#### AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### L'ATTAQUE ISRAËLIENNE CONTRE UNE CENTRALE NUCLÉAIRE IRAQUIENNE

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dimanche, des bombardiers israéliens ont attaqué une centrale nucléaire iraquienne. Le ministre est-il en mesure de nous fournir des précisions sur ce grave événement qui pourrait avoir de profondes répercussions sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient? De même, le gouvernement du Canada a-t-il expliqué au gouvernement d'Israël que nous ne saurions excuser un tel acte d'agression et que l'affaire nous préoccupe vivement?

● (1430)

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, le député peut être certain que rien ne nous paraît justifier cette attaque et nous prenons l'affaire très au sérieux. Pour l'instant, nous ne connaissons que l'essentiel des faits. Nous essayons présentement d'obtenir des précisions auprès de notre ambassade, surtout en ce qui concerne les fuites possibles de radiation nucléaire. Je crois que la motion qu'a présentée le député d'Edmonton-Sud aux termes de l'article 43 et qui a été approuvée, demande au gouvernement de faire part de nos préoccupations au gouvernement d'Israël, et le gouvernement donnera sûrement suite au vœu exprimé par la Chambre. Cependant, nous souhaitons avoir un peu plus de détails avant d'entreprendre quoi que ce soit.